

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alors que la crise climatique appelle à reconfigurer le business model de l'entreprise, les administrateurs doivent prendre la mesure de l'impact de ces mutations sur leurs rôles et responsabilités.

Un rapport inédit dresse un état des lieux des obligations liées à leurs fonctions dans 20 juridictions et dans l'Union Européenne.

24 juin 2021, Paris – La *Commonwealth Climate and Law Initiative* et la *Climate Governance Initiative* – qui devient *Chapter Zero International (CZI)*, publient conjointement un Rapport sur l'évolution du paysage juridique en matière de risques et opportunités climatiques pour les entreprises et leurs implications pour les administrateurs. Le *Rapport* intitulé *Introduction au changement climatique : devoirs des administrateurs et obligations d'information* analyse 20 pays et l'Union Européenne. C'est le premier *Rapport* présentant un panorama inter-juridictionnel sur un échantillon aussi vaste de systèmes de droit civil et *common law*. Le *Rapport* met en lumière un ensemble de principes fondamentaux, ainsi que les écarts entre les dispositions juridiques des différents pays.

Ce *Rapport* fait suite aux publications d'avis juridiques d'experts et de conseillers indépendants sur les devoirs des administrateurs face au climat. Le premier de ces avis a été publié en Australie en 2016 (avis juridique Hutley mis à jour en 2019 et 2021), suivi par le Canada en 2020 (avis juridique Hansell) puis à Singapour en avril 2021 (avis juridique Chan). Alors que ces avis commençaient à gagner en importance au sein des communautés juridiques spécialisées et suscitaient de nouvelles initiatives de ce type dans d'autres pays de *common law*, Chapter Zero International a estimé que les administrateurs devaient être en mesure de comprendre et d'agir sur la base de ces conclusions.

Karina Litvack, administratrice non-exécutive, présidente de *Chapter Zero International* et une des auteures du *Rapport* déclare:

« Rendre cette information accessible aux administrateurs, dont la plupart n'ont pas de formation juridique, est essentiel pour permettre une évolution de la compréhension et de la culture de l'administrateur. De nombreux administrateurs pensent à tort que leurs obligations légales pourraient les empêcher de conduire des politiques climatiques alignées sur l'Accord de Paris, en particulier si cela conduisait à "mettre de côté la rentabilité de l'entreprise". Le *Rapport* démontre que ce n'est tout simplement pas le cas, et plutôt le contraire. »

Ellie Mulholland, directrice de la *Commonwealth Climate and Law Initiative* et une des auteures du *Rapport* ajoute que:

« Le *Rapport* est un guide destiné aux non-initiés qui présente les analyses et les avis d'experts, de conseillers juridiques, de cabinets d'avocats et d'universitaires de référence sur les impacts du changement climatique et de la transition vers la neutralité carbone sur les devoirs des administrateurs. Il s'agit d'une synthèse simple à lire, réunissant des principes clés et des points à retenir que les administrateurs doivent connaître et appliquer dès aujourd'hui. »

Monica de Virgiliis, présidente de Chapter Zero France indique :

« Les conseils d'administration de sociétés européennes font face à des mouvements tectoniques sans précédent : l'activité législative intense de la machine européenne, la professionnalisation des NGOs, le pouvoir grandissant de l'opinion publique et l'activisme climatique des investisseurs. Les administrateurs doivent être prêts à travailler dans cet environnement en mutation et à comprendre l'impact de ces mutations sur leurs rôles et leur responsabilités. »

L'étendue géographique du *Rapport* couvre pratiquement tous les pays où CZI a des chapitres bien établis ou en préparation. Il couvre dix pays de droit civil et l'Union Européenne : le Brésil, le Chili, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Russie, la Suisse et l'Ukraine, ainsi que dix juridictions de *common law* : l'Australie, le Canada, Hong Kong, l'Inde, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, Singapour, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Ce *Rapport* sera dévoilé lors de webinaires en Amérique latine (en portugais et espagnol), en Amérique du Nord, en Europe, Moyen-Orient et Afrique, et en Asie-Pacifique. Chacun de ces webinaires comprend un panel d'experts juridiques, d'administrateurs et d'investisseurs qui partageront leurs visions sur les risques juridiques et les devoirs associés dont les administrateurs doivent se saisir pour permettre le développement résilient et la performance de l'entreprise qu'ils dirigent, dans un monde neutre en carbone.

En France, ce webinaire aura lieu le 28 juin à 13h00 CEST. Pour plus d'information, <http://chapterzero-france.com/> rubrique « événements ».

À propos de *Chapter Zero International*

En 2019, le Forum économique mondial a dévoilé les [Principes pour une gouvernance climatique efficace](#), un ensemble de lignes directrices qui établit les bonnes pratiques en matière de gouvernance climatique pour les conseils d'administration. Le Forum économique mondial a collaboré avec la *Chapter Zero International* pour faciliter la promotion et la mise en œuvre de ces principes directeurs. À cette fin, un réseau de « chapitres » locaux CZI a été déployé à travers le monde. Centres de ressources (ils proposent guides, outils, expertise) destinés à éclairer et soutenir les administrateurs, ces « chapitres » sont aussi conçus pour être des lieux d'échanges. Ce *Rapport* traite du premier principe directeur énoncé, qui établit le rôle et les responsabilités du conseil d'administration.

Chapter Zero International compte aujourd'hui 14 chapitres actifs au Brésil, en Belgique, au Canada, au Chili, en France, en Allemagne, en Italie, en Malaisie, dans la région nordique, en Pologne, en Russie, en Suisse, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Des chapitres additionnels en Australasie, en Europe, en Afrique et en Amérique Latine sont actuellement en formation, conduisant à un total d'environ 25 membres nationaux et régionaux d'ici la fin de 2021.

Contacts médias

Julie Luanco
Commonwealth Climate and
Law Initiative
Julie@commonwealthclimatelaw.org

Sonia Li Trottier
Canada Climate Law Initiative
trottier@allard.ubc.ca

Chapter Zero France
communication@chapterzero-france.com